



L'engagement des professionnels du médicament :  
pharmaciens d'officine, grossistes-répartiteurs, industriels pour  
la récupération et la valorisation des Médicaments Non Utilisés.

Juillet 2023

# Plan de Prévention et de Gestion des Déchets à LA REUNION

# Table des matières

A.	Présentation de La Réunion .....	2
B.	Gestion des déchets à La Réunion.....	5
C.	Présentation CYCLAMED .....	6
D.	Contexte règlementaire des MNU .....	7
E.	Dispositif CYCLAMED à La Réunion .....	7
1.	Mise en place.....	7
2.	Les parties prenantes & leurs rôles.....	7
a.	Facilitateur CYCLAMED.....	8
b.	Pharmacies d’officine .....	8
c.	Grossistes-répartiteurs.....	9
d.	Prestataires de collecte .....	11
e.	Unité de Valorisation Energétique .....	12
f.	Solutions de valorisation locales .....	12
F.	Gouvernance et Eco-organismes.....	12
G.	Prévention et gestion des MNU .....	13
1.	Prévention des MNU générés .....	13
2.	Gestion des MNU - Chiffres clés.....	14
a.	Quantité de médicaments mise sur le marché .....	14
b.	Gisement évalué.....	15
c.	Collecte CYCLAMED .....	16
H.	Evolution du gisement et de la collecte des MNU .....	17
I.	Objectifs .....	18
J.	Actions de communication.....	19
1.	Messages pour le grand public.....	19
2.	De 2023 à 2025 : Continuité des actions engagées.....	23
3.	En prévision .....	23
4.	En complément .....	24
K.	Annexes .....	25

## A. Présentation de La Réunion

La Réunion est une île située dans l'ouest de l'océan Indien, à l'est de l'Afrique, dans l'hémisphère sud. Elle constitue à la fois un département et une région d'outre-mer français (DROM).

D'une superficie de 2 512 km<sup>2</sup>, l'île de La Réunion est située dans l'archipel des Mascareignes à 172 km à l'ouest-sud-ouest de l'île Maurice et à 679 km à l'est-sud-est de Madagascar. Il s'agit d'une île volcanique dont le point culminant est à une altitude de 3 070 mètres au piton des Neiges.

L'île présente un relief escarpé travaillé par une érosion très marquée. Le piton de la Fournaise (2 632 mètres), situé dans le sud-est de l'île, est un des volcans les plus actifs du monde. Le centre abrite ainsi trois vastes cirques creusés par cette érosion (Salazie, Mafate et Cilaos) et les pentes de l'île sont sillonnées par de nombreux cours d'eau creusant des ravines, estimées à au moins 60 021, généralement profondes et dont les torrents entaillent les flancs des montagnes jusqu'à plusieurs centaines de mètres de profondeur.

Le massif ancien du piton des Neiges est séparé du massif de la Fournaise par une trouée formée de la plaine des Palmistes et de la plaine des Cafres, voie de passage entre l'Est et le Sud de l'île. En dehors des plaines, les espaces côtiers sont en général les régions les plus plates notamment au nord et à l'ouest de l'île.

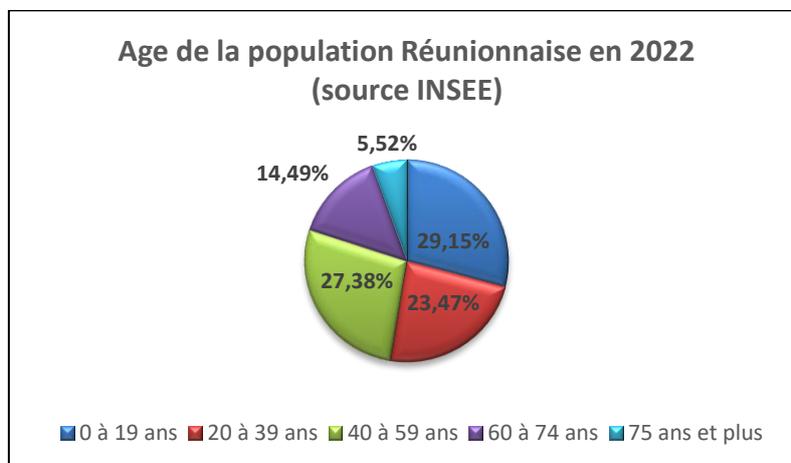
Entre la frange littorale et les Hauts, s'étend une zone transitoire pentue dont la dénivellation varie considérablement avant d'arriver sur les lignes de crêtes sertissant les cirques ou l'Enclos, la caldeira du piton de la Fournaise.

L'île bénéficie d'un climat tropical et se distingue par sa grande variabilité particulièrement en raison de l'imposant relief de l'île qui est à l'origine de nombreux microclimats. De ce fait, on relève de fortes disparités, d'une part de précipitation entre la côte au vent à l'est et la côte sous le vent à l'ouest et d'autre part de température entre les zones côtières plus chaudes et les zones d'altitudes relativement fraîches.

La Réunion est située dans le bassin de formation des cyclones tropicaux du Sud-Ouest de l'océan Indien : durant la saison cyclonique, qui s'étend officiellement de novembre à avril, l'île peut être frappée par des cyclones dont les vents dépassent les 200 km/h et apportent des précipitations diluviennes.



La population réunionnaise augmente de 0,4 % en moyenne par an depuis 2014, un peu plus vite qu'en métropole (+ 0,3 %). La croissance démographique est portée par le solde naturel, marqué par un excédent des naissances sur les décès. Elle est freinée par des départs plus nombreux que les arrivées. La population est jeune (2,5 fois plus de moins de 20 ans que de personnes de 65 ans ou plus).



En 2022, 869 993 personnes vivent à La Réunion. La densité de population en 2022 est d'environ 346 habitants par km<sup>2</sup>, comparé à 121 habitants par km<sup>2</sup> en hexagone.

En 2050, 1,022 million de personnes habiteraient à La Réunion si les tendances démographiques récentes se prolongeaient. La population de La Réunion dépasserait le million d'habitants au cours de l'année 2044. La croissance démographique diminuerait au fil des années du fait d'un solde naturel de moins en moins excédentaire.

Le vieillissement de la population serait prononcé, en lien avec l'allongement de la durée de vie des Réunionnais. Un habitant sur quatre aurait 60 ans ou plus en 2050 et un sur huit serait âgé de 75 ans ou plus. Le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus serait multiplié par trois entre 2018 et 2050. Cette forte hausse du quatrième âge soulève de nombreux défis pour répondre aux besoins liés notamment à la perte d'autonomie.

Dans l'hypothèse où les comportements migratoires internes observés actuellement se prolongeaient jusqu'en 2050, la population du Nord de l'île augmenterait plus rapidement que celle des autres microrégions. À l'Ouest, la population augmenterait faiblement.

#### De 2019 à 2021, une forte hausse du nombre de décès :

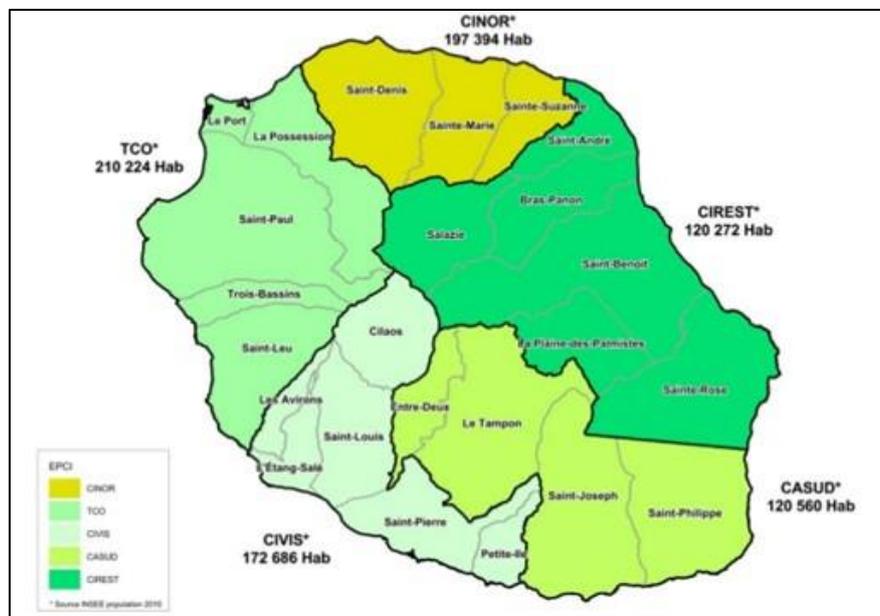
En 2021, 5 750 personnes domiciliées à La Réunion sont décédées. Le nombre de décès augmente de façon notable par rapport à 2019, avant la crise sanitaire : + 690 décès, soit + 13,5 % après + 1,8 % entre 2019 et 2020 et + 1,0 % entre 2018 et 2019. Cette hausse importante s'explique d'abord par la poursuite du vieillissement de la population : les générations nombreuses du baby-boom des années 1950 arrivent depuis quelques années à des âges plus élevés, où la mortalité est plus forte. De fait, les décès se situent maintenant à un niveau élevé en comparaison de la décennie 1990 (3 400 décès par an en moyenne). Elle est amplifiée en 2021 par le contexte de crises épidémiques, de Covid-19 et à un degré moindre de dengue.

La hausse des décès en 2021 à La Réunion est supérieure à celle observée dans l'hexagone (+ 7,5 %), où l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur les décès a été beaucoup plus fort en 2020 qu'en 2021.

## B. Gestion des déchets à La Réunion

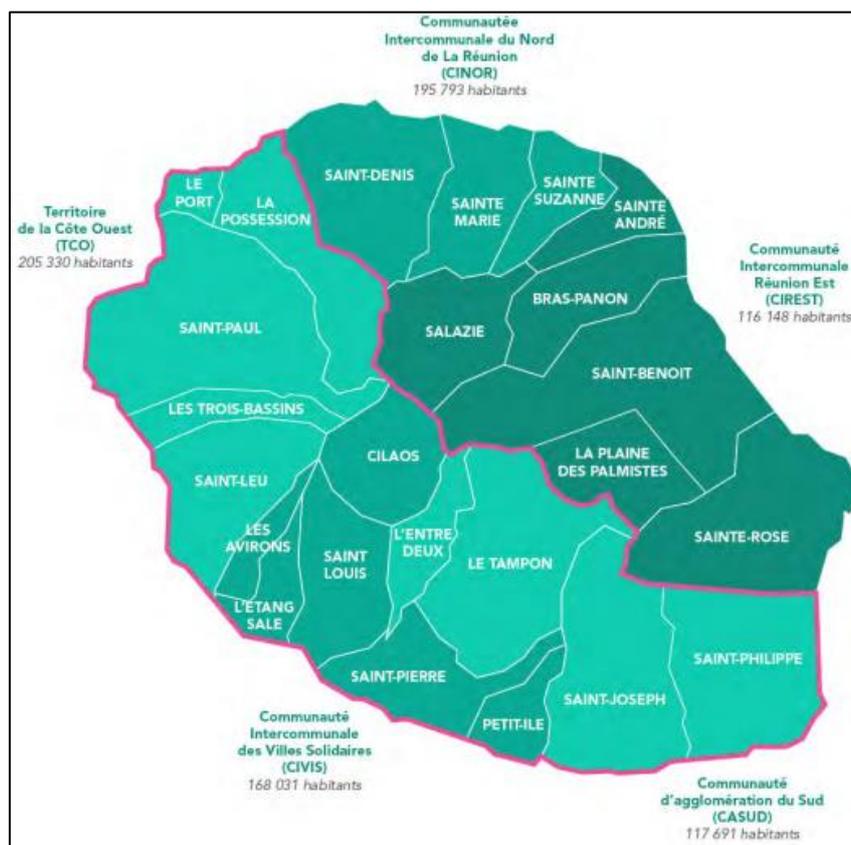
Sur l'île de la Réunion, les 24 communes se sont regroupées en cinq EPCI compétents pour la collecte des déchets :

- CA CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires) ;
- CA du Sud ;
- CA Intercommunale de la Réunion Est (CIREST) ;
- CA Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR) ;
- CA Territoire de la Côte Ouest (TCO).



Ces EPCI se sont eux-mêmes regroupés en deux syndicats de traitement des déchets :

- SYDNE - Syndicat Mixte de Traitement des Déchets du Nord et de l'Est créé en janvier 2015 et regroupant les EPCI CINOR et CIREST ;
- ILEVA - Syndicat Mixte de Traitement des Déchets pour l'Ouest et le Sud du département créé en janvier 2015 et regroupant CA Sud, CIVIS et TCO.



Source : CGEDD rapport 2018

Ces collectivités doivent gérer l'ensemble des déchets municipaux, dont les déchets des ménages. Les EPCI assurent également la collecte et le traitement des déchets qu'ils peuvent, selon leurs caractéristiques et leurs quantités produites. Ils fixent les modalités de tri des déchets et de collecte (apport volontaire ou collecte en porte à porte). Pour financer le service public de collecte et de traitement des déchets, ils ont recours soit à une taxe, la TEOM, soit à une redevance la REOM pour la gestion des déchets des ménages, et à une redevance spéciale pour la gestion des déchets assimilés. Ces taxes et redevances peuvent comporter une part variable calculée en fonction de la quantité de déchets produits (volume, poids ou nombre de levées).

## C. Présentation CYCLAMED

CYCLAMED est une association de loi 1901, agréée par l'Etat pour la collecte et la valorisation énergétique des Médicaments Non Utilisés - MNU retournés par les patients dans les pharmacies d'officine.

L'éco-organisme est financé à 100% par les industries pharmaceutiques dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur, selon le Décret n°2009-718 du 17/6/2009.

Ainsi, CYCLAMED n'a pas de lien direct avec les collectivités, ni en termes de financement, ni d'organisation opérationnelle.

Cependant, il est effectué des opérations de communication en lien avec les collectivités, notamment en sensibilisant les animateurs du tri au dispositif CYCLAMED, lors de manifestations locales, affichage dans les déchèteries, etc.

## D. Contexte réglementaire des MNU

La circulaire n° 93-37 du 24/03/93 précise le caractère NON DANGEREUX des MNU : Les MNU sont considérés comme des **Déchets Non Dangereux** et sont assimilés aux Ordures Ménagères. Leur code **CED** est le **20 01 32**.

L'article R. 4211-27 du Code de la Santé Publique modifié par Décret n°2020-1725 du 29 décembre 2020 – art. 11 : les MNU sont détruits **uniquement** par **incinération avec valorisation énergétique** dans le respect de la réglementation en vigueur.

## E. Dispositif CYCLAMED à La Réunion

### 1. Mise en place

Le dispositif CYCLAMED a été mis en place à La Réunion en 2002.

En novembre 2022, CYCLAMED s'est déplacé à La Réunion afin de :

- Rencontrer l'ensemble des parties prenantes de son dispositif ;
- Réaliser une étude de caractérisation des réceptacles de collecte pleins de MNU sur un site de grossiste-répartiteur (voir §2.c) ;
- Réaliser une étude gisement appelée REMEDE, afin d'estimer le gisement des MNU dans les foyers réunionnais (voir §G.2).

### 2. Les parties prenantes & leurs rôles

*Ci-dessous, le tableau récapitulatif des parties prenantes à La Réunion :*

La Réunion	
Grossistes-Répartiteurs <sup>1</sup>	CERP (Sainte-Marie & Saint-Pierre)
	PHARMAR
	SOREDIP
Nombre de Pharmacies d'Officine	246

<sup>1</sup> Grossiste-répartiteur : entité pharmaceutique, qui fait le lien entre les entreprises du médicament et les pharmacies d'officine / livraison journalières des commandes des pharmacies en produits pharmaceutiques

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019

Prestataire en charge de l'emportage du conteneur maritime et de son export avec une compagnie maritime vers l'Hexagone	SUEZ REUNION
Prestataire en charge de la réception du conteneur maritime au Havre et de son acheminement à l'UVE	SUEZ NORMANDIE
UVE	SMEDAR – GRAND QUEVILLY
Facilitateur	SICR

*Nota Bene : afin de garantir la traçabilité des MNU, chaque export de réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU, est accompagné par un Bordereau de Suivi des Déchets (BSD) propre à CYCLAMED, rempli et signé par les différentes parties prenantes concernées. Un travail est en cours afin de passer sur une dématérialisation de ces BSD via la solution d'état Trackdéchets.*

### **a. Facilitateur CYCLAMED**

CYCLAMED a fait appel au Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion – SICR, afin de représenter l'éco-organisme sur le territoire de La Réunion depuis 2019. Son rôle est :

- D'assurer le suivi opérationnel de la filière ;
- De représenter l'éco-organisme auprès des instances locales ;
- Sensibiliser le grand public et les parties prenantes au dispositif.

### **b. Pharmacies d'officine**

Il existe 246 pharmacies d'officine<sup>2</sup> sur le territoire de La Réunion. Ces dernières ont l'obligation depuis 2007<sup>3</sup> de récupérer les Médicaments Non Utilisés (MNU) de leur patientèle, qu'elles disposent dans les réceptacles de collecte CYCLAMED vides depuis 2002- mis à leur disposition gratuitement via leurs grossistes-répartiteurs. Elles ont un rôle essentiel de sensibilisation des particuliers au retour des MNU dans les officines tout en communiquant auprès d'eux les consignes CYCLAMED de tri affiné (retrait des conditionnements primaires totalement vides, des étuis et des notices avant de les rapporter).

CYCLAMED met à disposition des officines des affiches afin de les aider à :

- Communiquer auprès de leur patientèle sur le retour des MNU en officine (annexe 1) ;
- Sensibiliser l'équipe officinale aux produits autorisés dans les réceptacles de collecte CYCLAMED (annexe 2) ;
- Sensibiliser l'équipe officinale sur la tenue des réceptacles de collecte CYCLAMED (annexe 3) ;
- Diffuser « hors pharmacie » pour les collectivités locales, associations, milieux scolaires... (annexe 4) ;

<sup>2</sup> Source : Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens – année 2022

<sup>3</sup> Loi n°2007-248, J.O. du 27/2/2007 et décret d'application n°2009-718 du 17/6/2009

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019

- Donner les 10 conseils pour bien ranger son armoire à pharmacie (annexe 5).

Les pharmaciens d'officine et leurs équipes étant un maillon essentiel de notre dispositif (premier vecteur de communication depuis 2020 devant la télévision désormais), CYCLAMED conduit annuellement des actions de sensibilisation et d'information auprès d'eux de manière systématique.

### **c. Grossistes-répartiteurs**

CYCLAMED a contractualisé avec 3 grossistes-répartiteurs (GR) sur La Réunion :

- CERP (Sainte-Marie & Saint-Pierre) dont le siège est situé : Rue de l'Abattoir, 97400, La Réunion
- PHARMAR : 9 rue Gustave Eiffel, 97419 La Possession
- SOREDIP : Le Portail, 11 Rue du Pressoir, Saint-Leu 97436, La Réunion

Ils ont pour rôle d'assurer :

- La distribution des réceptacles de collecte CYCLAMED vides auprès des officines demandeuses (tous les ans, CYCLAMED dote gracieusement les GR en réceptacles de collecte vides, selon les besoins des officinaux du territoire) ;
- La récupération, en officine, des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU des patients et leur stockage dans des conteneurs-bennes sécurisés<sup>4</sup>, installés sur leurs sites, en vue de leur élimination dans une Unité de Valorisation Energétique (UVE) en hexagone.

Comme mentionné ci-dessus, CYCLAMED a rencontré l'ensemble de ses grossistes-répartiteurs à La Réunion en novembre 2022. Ces rencontres ont été l'occasion de :

- Réaliser les visites qualité sur les sites des 3 grossistes-répartiteurs afin de de s'assurer du bon fonctionnement du dispositif, d'évaluer le respect des consignes CYCLAMED et de recueillir les difficultés rencontrées par ces derniers. Il en ressort que tout était conforme chez ces trois grossistes. Ces visites qualité seront réalisées tous les ans ;
- Pour la première fois, de réaliser une étude de caractérisation des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU retournés par les patients dans les officines réunionnaises sur le site de SOREDIP.

#### **Focus sur l'étude de caractérisation sur le site de SOREDIP**

Il est à noter que le poids moyen d'un réceptacle de collecte pleins en provenance des territoires ultra-marins est plus important que ceux de l'hexagone (en moyenne respectivement environ 13kg/carton vs 9kg). CYCLAMED a souhaité identifier la raison de cet écart et a réalisé une étude de caractérisation des réceptacles collectés par le site de SOREDIP.

---

<sup>4</sup> Fermé et cadenassé, mis à disposition des Grossistes-Répartiteurs gratuitement par CYCLAMED.

Association loi 1901 à but non lucratif

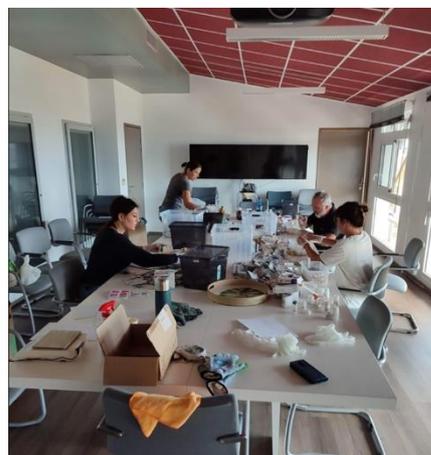
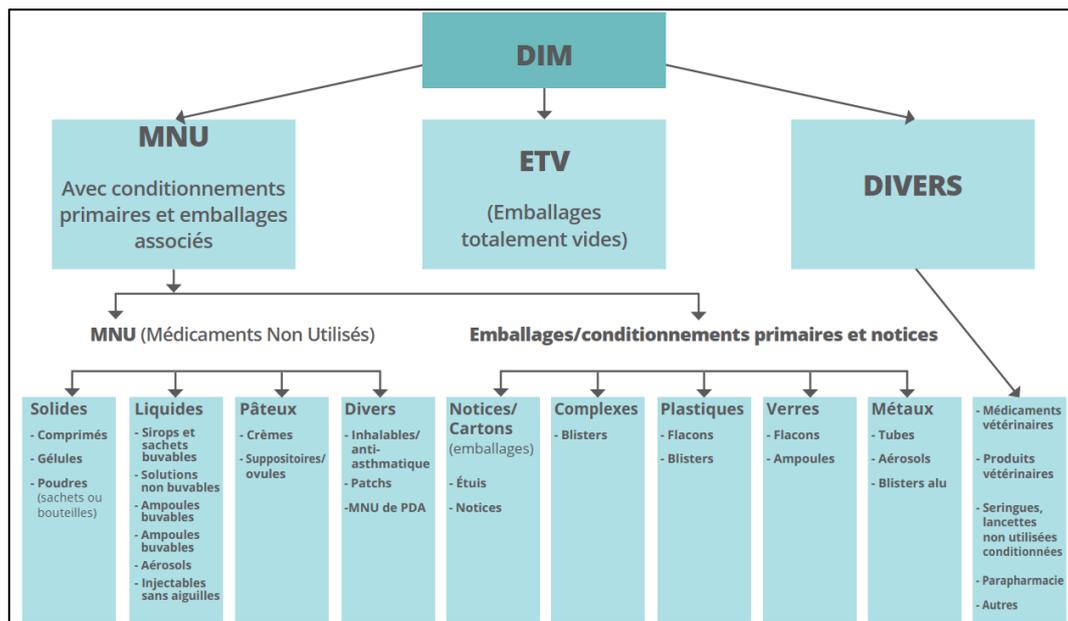
60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019

- Méthodologie de l'étude :

Des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins sont prélevés aléatoirement selon le plan d'échantillonnage défini par la méthodologie de l'étude. Un tri des déchets issus du médicaments (DIM) est effectué en différenciant les MNU (selon 14 catégories), des déchets non médicamenteux (compléments alimentaires, parapharmacie...), des emballages et notices (totalement vides ou non).

Enfin, les matériaux sont triés selon 5 composants : carton-papier, plastique, verre, métaux, et complexes. Tous les éléments ainsi séparés sont pesés selon le schéma ci-dessous :



- Conclusion :

Cette étude a permis de confirmer le poids plus important des réceptacles de collecte pleins comparé à l'hexagone. Cela s'explique par le fait que les pharmacies d'officine optimisent au maximum le remplissage des cartons (envoi d'un stock de réceptacles vides en fin d'année pour les besoins en année n+1) et la part de la parapharmacie qui est plus élevée en poids à La Réunion que dans l'hexagone - à mettre en parallèle avec la quantité

plus importante de formes liquides qui est souvent présentée dans des flacons en verre (donc plus lourds).

### **Focus réceptacles de collecte CYCLAMED :**

Dans le nouveau cahier des charges d'appel d'offre des fournisseurs de réceptacles de collecte CYCLAMED, il a été demandé expressément de maintenir les caractéristiques techniques de ces derniers répondant à la norme DASRI NF X 30 507, bien que non obligatoire puisque les MNU sont considérés comme des déchets non dangereux, car ces contenants sont adaptés aux spécificités et contraintes liées aux conditions climatiques du territoire Réunionnais.

Ci-dessous les caractéristiques des réceptacles de collecte imposés dans le cahier des charges de notre appel d'offre : le réceptacle de collecte doit :

- Être fabriqué en Europe à partir de matériaux de provenance européenne
- Être empilable jusqu'à 4 rangées en hauteur sans s'affaisser ni s'abîmer
- Être résistant à l'humidité sans s'affaisser ni s'abîmer. La fabrication du réceptacle de collecte doit prendre en compte le taux d'humidité très élevé dans les territoires des DROM-COM. Ce dernier doit garder, autant que faire se peut, les mêmes caractéristiques techniques exigées par le Client
- Être facilement pris en main et porté en toute sécurité
- Être très résistant et étanche au vu de la nature des déchets récupérés dans ces réceptacles
- Avoir un système de fermeture très résistant sécurisant ainsi le contenu
- Pouvoir se monter très facilement : indication des étapes de montage du réceptacle
- Pouvoir recevoir un marquage d'identification
- Il devra être homologué emballage de Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) selon la norme NF X 30-507
- Dimension extérieure (mm) : 360 x 328 x 516 (723 poignées ouvertes)
- Dimension intérieure (mm) : 350 x 315 x 510
- Volume utile (L) : 58 (60 L en extérieur)
- Poids à vide (kg) : 0,733

### **d. Prestataires de collecte**

Deux prestataires, un sur La Réunion (SUEZ Réunion) et un en hexagone (SUEZ Normandie) agissent pour notre compte.

Une fois le conteneur-benne des GR est plein, SUEZ Réunion (5 Rue de la Pépinière, Sainte-Marie 97438, La Réunion) se charge de l'emportage des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins dans un conteneur-maritime et de l'export de ce dernier vers l'hexagone via une compagnie maritime en vue d'une valorisation énergétique des réceptacles de collecte. Arrivé en hexagone, SUEZ Normandie a la charge du dédouanement du conteneur maritime et de son acheminement vers l'UVE SMEDAR en Normandie.

## e. Unité de Valorisation Énergétique

SMEDAR est l'UVE en charge de la valorisation énergétique des réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU en provenance de La Réunion.

## f. Solutions de valorisation locales

Conformément à la loi AGECE et au principe de proximité, CYCLAMED est en recherche permanente de solutions de valorisation locales ou de proximité des MNU des réunionnais.

En raison des différents projets d'installation d'unités d'incinération à base de CSR<sup>5</sup> sur les territoires ultra-marins, CYCLAMED a souhaité lancer une étude de faisabilité afin de connaître la possibilité d'utiliser les MNU en tant que CSR.

Deux étapes sont nécessaires afin d'atteindre cet objectif :

- 1) Déterminer le PCI<sup>6</sup> des MNU ainsi que les émanations de potentiels polluants dans les fumées et les cendres (chlore, métaux, etc.) : fin 2022, CYCLAMED a réalisé avec l'INERIS<sup>7</sup> cette étude expérimentale approfondie, reproduisant les mêmes conditions d'un four d'incinérateur ;
- 2) Lancement en 2024 de l'étude de faisabilité pour l'utilisation des MNU en tant que CSR avec le bureau d'étude Inddigo.

Si cette étude avec Indigo en 2ème phase, après celle faite avec l'INERIS, démontre la faisabilité technique de la production de CSR à partir des MNU, CYCLAMED se rapprochera des partenaires ILEVA, SYDNE et la DEAL.

## F. Gouvernance et Eco-organismes

Depuis 2019, les éco-organismes ont souhaité créer la plateforme Océan Indien, animée par le SICR pour le territoire de La Réunion, afin de mettre en place des actions communes sur ce territoire permettant une cohésion de la gestion des déchets entre les différents éco-organismes et les instances locales (collectivités, acteurs du déchet, etc.) et répondant à leurs besoins en matière de prévention et de gestion des déchets.

---

<sup>5</sup> CSR : Combustible Solide de Récupération

<sup>6</sup> PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

<sup>7</sup> INERIS : Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019

## Actions suivies par le comité technique

<i>Les actions de la nouvelle feuille de route :</i>	
<u>Action 1</u> : Créer un climat propice au déploiement local des filières REP	<u>Action 5</u> : Favoriser le déploiement des points d'apports volontaires multi-filières
<u>Action 2</u> : Favoriser le réemploi et la réutilisation	<u>Action 6</u> : Mettre en œuvre une communication multi-filières
<u>Action 3</u> : Favoriser les solutions locales de valorisation, y compris la valorisation énergétique	<u>Action 7</u> : Lutter contre les non contributeurs
<u>Action 4</u> : Accompagner le développement des transports inter-DROM-COM	<u>Action 8</u> : Gestion des conséquences des phénomènes naturels extrêmes

CYCLAMED adhère naturellement à cette plateforme Océan Indien.

## G. Prévention et gestion des MNU

### 1. Prévention des MNU générés

La prévention en termes de production de médicaments non utilisés, dépend de plusieurs paramètres :

- Observance des patients de leur traitement prescrit
- Prescription adaptée de la part des médecins
- Travail des industriels sur les quantités de médicaments par boîte adaptée à la moyenne de prescriptions par pathologie
- Dates de péremption des médicaments qui aujourd'hui se situent entre 3 et 5 ans
- Etc.

Ces paramètres dépendent essentiellement des industriels pharmaceutiques, des prescriptions médicales et de l'évolution des habitudes des patients.

Plusieurs actions sont menées par les acteurs de la santé afin de sensibiliser les patients au bon usage du médicament.

CYCLAMED a déjà et continue de mener des partenariats avec les acteurs de la santé sur ces sujets tels que le LEEM, le groupe Vyv, Sanofi, Viatris, etc.

## 2. Gestion des MNU - Chiffres clés

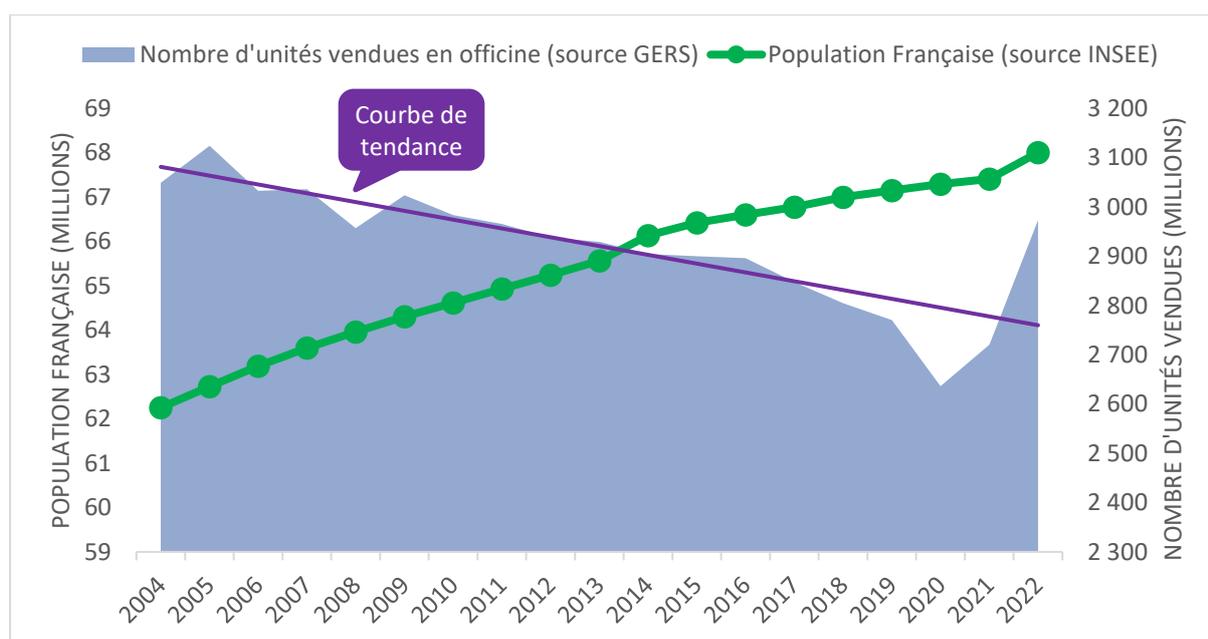
### Préambule :

Les données de l'année 2020 ne sont pas présentées dans ce PPGD. En raison de la crise COVID 19, CYCLAMED a communiqué auprès du grand public afin de limiter les retours des MNU dans les officines, en lien avec les confinements successifs et afin de préserver les équipes officinales dans leur activité première qui est la délivrance des médicaments et le conseil aux patients. Ainsi les données 2020 ne peuvent pas être représentatives de l'état de la collecte des MNU sur le territoire.

### a. Quantité de médicaments mise sur le marché

Avant la crise sanitaire en 2020, les ventes unitaires de médicaments en pharmacies d'officine étaient en constante baisse et cela malgré l'évolution à la hausse de la population française.

Après une forte baisse en 2020 comme le montre le graphique suivant, liée directement à la crise Covid, une reprise des ventes a eu lieu en 2021 et en 2022 mais la tendance globale reste baissière.



Pour La Réunion, entre 2019 et 2022, nous notons une augmentation d'environ 6% des quantités de médicaments vendus sur le territoire ainsi qu'une hausse d'environ 1% du nombre d'habitants :

La Réunion	2019	2021	2022
Quantité médicaments <sup>8</sup> mise sur le marché (Gers)	31 926 288	31 673 536	33 848 378
Population (INSEE)	861 210	866 669	869 993
Ecart mise sur le marché (VS 2019)	/	-0.80 %	+6.02 %
Evolution population (VS 2019)	/	+0.63 %	+1.02 %

## b. Gisement évalué

Depuis 2010, CYCLAMED réalise tous les 2 ans une étude de gisement désormais dénommée REMEDE avec l'organisme CSA afin d'évaluer le gisement des MNU chez les foyers français dans l'hexagone, en présentiel, jusqu'en 2020.

A partir 2020, nous sommes passé sur une fréquence annuelle et avons intégré les territoires ultra-marins à l'étude.

En raison de la crise Covid, nous avons dû modifier notre méthodologie d'enquête et sommes passé pour l'année 2020 et 2021 en visioconférence en remplacement du présentiel dans les foyers pour effectuer les pesées des MNU. En conséquence, cette modification de méthodologie a induit plusieurs biais dans l'évaluation du gisement. CYCLAMED, avec la validation de ses autorités de tutelle (DGPR, ADEME), considère que l'étude du gisement sur les deux années 2020 et 2021 n'est pas exploitable et que la dernière année de référence à prendre en compte est celle de 2018.

A partir de 2022, l'étude se déroule en présentiel chez les particuliers dans l'hexagone et les territoires d'outre-mer, sur la base d'un panel de personnes interrogées représentatif, pour permettre de disposer de données fiables de pesées des MNU au sein de ces foyers.

Comme évoqué précédemment, CYCLAMED en déplacement à La Réunion, a assisté à une enquête et pesée des MNU au sein d'un foyer réunionnais.

Territoire	Nombre d'habitants 2022 (Source Insee)	Gisement 2022 (tonnes)
La Réunion	869 993	260

<sup>8</sup> La quantité évoquée est en nombre de boîtes de médicaments

### c. Collecte CYCLAMED

Sur La Réunion, nous avons collecté en 2022 environ 62 tonnes de MNU.  
Ci-dessous, un récapitulatif des données sur les 3 dernières années :

2022	La Réunion	National
Gisement MNU (t)	260	13 443 <sup>9</sup>
Collecte MNU (t)	62	9 415
Taux de collecte	24 %	71 %

2021	La Réunion	National
Gisement MNU (t)	NC <sup>10</sup>	17 600 <sup>11</sup>
Collecte MNU (t)	56	9 833
Taux de collecte	/	56 %

2019	La Réunion	National
Gisement MNU (t)	NC <sup>12</sup>	17 600 <sup>13</sup>
Collecte MNU (t)	67	10 675
Taux de collecte	/	61 %

Données complémentaires depuis 2019 :

Intitulé	La Réunion			National		
	2019	2021	2022	2019	2021	2022
Population (INSEE)	861 210	866 669	869 993	66 977 703	67 407 241	67 842 591
Collecte MNU (g/hab)	78	66	71	159	146	139
Nombre de pharmacies d'officine (CNOP)	247	246	246	21 535	20 880	20 721
Nombre de pharmacies d'officine / hab	2.87 x 10 <sup>-4</sup>	2.84 x 10 <sup>-4</sup>	2.83*10 <sup>-4</sup>	3.21 x 10 <sup>-4</sup>	3.10 x 10 <sup>-4</sup>	3.05 x 10 <sup>-4</sup>

La Réunion dispose d'un maillage territorial en nombre de pharmacies d'officine par habitant inférieur à l'hexagone en raison de sa spécificité géographique, topographique et son réseau d'infrastructures.

<sup>9</sup> Gisement CSA 2022/2023

<sup>10</sup> Gisement La Réunion 2021 non communiqué car étude non exploitable

<sup>11</sup> Année de référence pour l'étude gisement est celle de 2018 pour les données 2019 & 2021

<sup>12</sup> Gisement La Réunion 2019 non disponible puisque les territoires d'outre-mer ont été intégrés à l'étude CSA à partir de 2020

<sup>13</sup> Gisement CSA 2018 (étude réalisée tous les 2 ans)

Compte tenu que l'ouverture d'une pharmacie d'officine dépend de l'ARS et de l'ordre des pharmaciens, une action directe de la part de CYCLAMED sur l'amélioration du maillage territorial de ces officines ne peut pas être envisagée.

## H. Evolution du gisement et de la collecte des MNU

La production des déchets de MNU est spécifique et ne ressemble en rien aux autres flux de déchets.

Afin de l'expliquer, il faut prendre en considération plusieurs paramètres :

- Il est observé que les patients adoptent une meilleure observance de leur traitement et cela depuis des années, ce qui se traduit par une moindre présence de médicaments non utilisés ou périmés chez nos concitoyens ;
- Les médecins prescrivent de moins en moins de médicaments et sur une durée plus courte en adéquation avec le besoin des patients et leurs pathologies ;
- Les industriels ne cessent de travailler sur l'optimisation des quantités de médicaments par boîte la plus adaptée à la moyenne de prescription par pathologie ;
- Les dates de péremption des médicaments allant de 3 à 5 ans. Cela se traduit par le fait que les médicaments délivrés aux patients en année « n », ne seront périmés et éventuellement mis dans le circuit des MNU que 3 à 5 ans plus tard ;
- Etc.

Aux vu de ces paramètres, le Médicament qui n'est pas utilisé est voué à diminuer d'année en année et par conséquence la quantité de MNU devenue « déchet » et donc qui ne sera plus jamais utilisée, l'est aussi. Si nous comparons le MNU à un DEEE, l'équipement une fois acheté et utilisé est indéniablement voué à devenir un déchet un jour contrairement au Médicament pour qui ce n'est pas systématique.

Jusqu'à aujourd'hui, le gisement des MNU chez les Français ne cesse de décroître. Il est ainsi passé d'environ 17 600 tonnes en 2018 à 13 443 tonnes en 2022/2023. Cette tendance devra se confirmer dans les années à venir et se répercutera également sur la quantité de MNU produite qui suivrait la même tendance.

En ce qui concerne les territoires ultra-marins, leurs spécificités en tant qu'îles et/ou territoires n'ayant pas accès facilement aux médicaments comme dans l'hexagone, montrent une habitude de conservation des médicaments sur des plus longues durées, considérés comme des potentiels médicaments à utiliser ultérieurement, même s'ils sont périmés, en prévision d'une pénurie et retard de livraison lié aux transports maritimes ou routiers comme c'est le cas de La Réunion.

Au national, nous pouvons ainsi considérer que le gisement ainsi que la quantité de MNU produits tendent à diminuer d'année en année.

Considérant qu'actuellement la population réunionnaise est jeune et que les personnes possédant des MNU et les rapportant en pharmacie sont des mères de foyers et des personnes âgées, il est normal que ce territoire ait un gisement faible de MNU et que les quantités collectées le soient également comparé à l'hexagone.

Au vu des projections de l'INSEE avec un quart des habitants qui auraient 60 ans ou plus en 2050, nous nous attendons à une augmentation de la collecte sur du long terme.

## I. Objectifs

Afin d'atteindre un taux de collecte équivalent à la l'hexagone à La Réunion, il faudrait que la chaîne sanitaire déployée sur ce territoire par l'ensemble des parties prenantes (acteurs économiques, autorités, etc.) soit à l'identique de l'hexagone pour permettre de générer des comportements comparables vis-à-vis des MNU :

- Accès aux soins pour tous
- Nombre de médecins comparable
- Approvisionnement en médicaments comparable
- Maillage pharmaceutique équivalent
- Infrastructures adaptées (centres de soins, routes, etc.)
- Etc.

### a) Objectif 1

CYCLAMED propose d'augmenter le taux de collecte de 2 à 5 % par an pour atteindre à la fin de son agrément en 2027, soit un taux de collecte compris entre 34% et 49%.

Il est important de noter que tant que la situation et l'accès aux soins restent identiques à la situation actuelle à La Réunion, le changement de paradigme des réunionnais ne se fera pas.

Par exemple, le comportement de nos concitoyens ultra-marins ne peut pas être considéré à l'identique de ceux en hexagone ; en effet quand un médicament vient à manquer dans une officine en hexagone, le grossiste-répartiteur fournit ce médicament sous 24 h voire quelques jours dans le cas de rupture nationale, mais dans nos territoires ultra-marins, un manque d'une référence chez le grossiste-répartiteur peut se traduire en plusieurs mois de manque.

La patientèle a donc un réflexe de conserver ses MNU même au-delà des dates de péremption.

### b) Objectif 2

Les MNU sont rapatriés en hexagone pour y être incinérés ; afin de minimiser autant que possible l'impact carbone de ce retour et pour avoir une bonne maîtrise des coûts, nous

avons et nous continuons de sensibiliser nos grossistes-répartiteurs au rangement des conteneurs pour garantir leur plein usage à 420 cartons/conteneur.

### c) **Objectif 3**

Maintenir le niveau de la communication atteint à ce jour et en créant également des supports réellement adaptés à la population locale notamment en termes de langue.

## J. **Actions de communication**

### 1. **Messages pour le grand public**

- Prévention : Bon Usage du Médicament et rangement de sa boîte à pharmacie familiale (tri régulier des MNU) ;
- Que rapporter et comment ? Incitation au tri affiné : Retour uniquement des Médicaments Non Utilisés (MNU à usage humain, périmés ou non) en pharmacie, sans les emballages vides de médicament, les étuis en carton et notices qui, eux, vont dans le tri sélectif pour un recyclage matière. Aide pour identifier les MNU des autres produits de santé grâce au moteur de recherche sur : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

#### Supports aux messages :

Spot TV, 2 animations pour les écrans d'officine, collectivités locales, milieux scolaires et autres, supports imprimés et kits digitaux (affiches, flyers, bannières...)

En **2018**, pour renforcer notre impact à La Réunion, CYCLAMED a choisi la télévision qui demeure le média le plus puissant pour sensibiliser le grand public réunionnais.

CYCLAMED a communiqué pour la 1ère fois sur la chaîne TV, Antenne Réunion, leader de cette région d'Outre-mer du :

- 29 janvier au 18 février
- 23 juillet au 12 août

Deux spots ont été diffusés et ont incité, comme en métropole, à la séparation des emballages en carton et notices en papier destinés au tri sélectif de leur domicile, avant le retour des Médicaments Non Utilisés (MNU) en pharmacie.

De plus, les officinaux de la Réunion ont reçu, comme ceux de métropole, tous les supports de communication que nous avons envoyés et mis gracieusement à leur disposition (cf. Annexes).

CYCLAMED a participé aux réunions organisées par l'inter-filières regroupant les éco-organismes et d'autres entités : ADEME, collectivités locales, observatoires des déchets... pour faire avancer les projets communs.

En **2019**, CYCLAMED a continué ses campagnes TV sur Antenne Réunion en rajoutant sur son spot TV une mention pour mettre en valeur que le geste écocitoyen du retour des MNU est bien opérationnel dans toutes les officines de métropole et d'Outre-mer.

Quatre vagues diffusées du :

- 21 janvier au 17 février (4 semaines)
- 15 avril au 14 mai (4 semaines)
- 5 août au 1er septembre (4 semaines)
- 30 septembre au 27 octobre (4 semaines)

Les missions pour la communication avec notre facilitatrice du SICR (Syndicat Importation Commerce Réunion), Sandrine SINAPAYEL, ont commencé en 2019.

Elles ont consisté à développer la connaissance de la filière des MNU auprès des professionnels de santé, des différentes parties prenantes et du grand public.

En **2020**, tout au long de l'année, durant la crise sanitaire, nos messages et supports de communication ont été relayés par nos parties prenantes sur place : ARS, Ordre des pharmaciens, Syndicat des pharmaciens de La Réunion, l'Union Régionale des Professionnels de santé (URPS), les grossistes-répartiteurs...

A la fin du confinement, un communiqué adressé en juillet à la presse réunionnaise a permis de remobiliser la population au retour des MNU en officine. Il a généré de nombreuses retombées médiatiques à forte audience, avec des présentations de la filière CYCLAMED : JT de 12 h 30 du 17 juillet sur la chaîne TV d'Antenne Réunion, les journaux matinaux de Radio Réunion, [ipreunion.re](http://ipreunion.re) ; [cliclanoo.re](http://cliclanoo.re) ; [reunion.orange.fr](http://reunion.orange.fr) ; [zactus.re](http://zactus.re) ; [Niooz.fr](http://Niooz.fr) ; [Linfo.re](http://Linfo.re)...

Quatre vagues TV sur Antenne Réunion (en synergie avec notre campagne TV de métropole) ont été diffusées :

- Du 6 janvier au 2 février
- Du 6 juillet au 2 août
- Du 31 août au 27 septembre
- Du 2 novembre au 6 décembre

En raison de la crise sanitaire, les supports de communication CYCLAMED ont été imprimés en 2020 à La Réunion et livrés aux grossistes-répartiteurs en 2021. SOREDIP a transmis des informations sur CYCLAMED dans leur catalogue trimestriel destiné aux officinaux réunionnais.

Nos différentes communications ont été relayés également sur le site et les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) « Déchets REP Réunion/Mayotte » en juin, juillet et septembre 2020.

En **2021**, 3 vagues TV ont été diffusées sur la chaîne Antenne Réunion (en synergie avec notre campagne TV de métropole) :

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février
- Du 5 au 31 juillet
- Du 20 septembre au 31 octobre

Nos différents supports de communication ont été diffusés en janvier et février à toutes les officines réunionnaises, grâce à l'aide des 3 grossistes-répartiteurs : Soredip ; Cerp-Sipr et Pharmar.

Auprès de la collectivité du CINOR (Territoire du Nord de La Réunion), nos affiches et flyers ont été transmises pour qu'elle puisse relayer auprès de ses administrés via son site Internet et ses réseaux sociaux et inciter au retour des MNU en pharmacie (sans les étuis en carton et notices qui doivent rejoindre le tri sélectif). De nombreuses publications ont été réalisées sur Facebook les 23/4, 29/4.

La CASUD (Communauté d'agglomération du Sud Ile de La Réunion) a également incité au retour des MNU en pharmacie (publication le 18 mai).

Le SICR, sur son site Internet et ses réseaux sociaux, ont également incité au tri et au retour des MNU en officine.

A l'attention des jeunes étudiants, sur le site Internet et réseaux sociaux de l'université de La Réunion, le service santé a recommandé vivement d'effectuer un tri et un retour de ses MNU en pharmacie en ayant mis préalablement dans le tri sélectif les étuis en carton et notices dans le tri sélectif.

Une formation CYCLAMED a été assurée par notre facilitatrice le 10 juin 2021 aux 100 étudiants infirmiers de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) au CHU de St Pierre. Ainsi, ils connaissent le dispositif pour enseigner, à leur tour, les bonnes pratiques à leurs patients.

Différentes animations se sont déroulées tout au long de l'année :

Le 22 juin, le SICR a sensibilisé ses adhérents au geste écocitoyen du retour des MNU en officine, lors du « Cluster GREEN » (Groupement des Entreprises Engagées pour l'Environnement).

Le 18 septembre, au 1<sup>er</sup> salon de l'Écologie de La Réunion (Parc des expositions et des congrès de NORDEV), plus de 500 visiteurs ont été sensibilisés à CYCLAMED. Outils : kakémono, affiches, flyers, spot TV, vidéos d'animation.

D'octobre 2021 à fin 2022 : participation de CYCLAMED avec d'autres éco-organismes à l'exposition itinérante de photos « Re-cyclages » pour informer sur le tri, le recyclage et la valorisation de nos déchets ou produits du quotidien.

Une sensibilisation sur les MNU a été menée à l'occasion des déchèteries éphémères du TCO (Territoire de la Côte Ouest de La Réunion) les : 27 novembre, les 11 et 18 décembre.

En **2022**, trois vagues de sponsoring TV ont été diffusées sur Antenne Réunion :

- Du 24 janvier au 11 février (4 semaines)
- Du 1er juin au 1er juillet (5 semaines)
- Du 7 septembre au 26 septembre (3 semaines)

Tout au long de l'année, des actions ont été menées avec nos facilitatrices.

- Formation de 120 étudiants préparateurs en pharmacie de l'URMA (Union Régionale des Métiers et de l'Artisanat) de Sainte-Clotilde les 9 et 16 février. L'objectif étant de leur expliciter l'importance de leur obligation professionnelle de récupération des MNU l'officine et d'expliquer à la patientèle le tri affiné et les enjeux de ce geste écocitoyen pour la préservation de la sécurité sanitaire domestique, la protection de l'environnement, en lien avec le Bon Usage du Médicament ;
- Lors de la « Semaine anti-gaspi » du lycée professionnel Horizon (Moufia) le 16 février, 330 élèves, ainsi que les enseignants et accompagnateurs ont été sensibilisés au retour des MNU, sans les étuis en carton, ni notice avec une présentation CYCLAMED, des vidéos d'animation, flyers...Ces jeunes pourront ensuite devenir « des ambassadeurs » auprès de leurs parents et grands-parents ;
- Présentation de CYCLAMED au grand public, lors de l'exposition photos « Re-cyclages » dans la galerie commerciale de Carrefour Grand Nord à Ste Clotilde ;
- Sensibilisation au retour des MNU sur les réseaux sociaux « Déchets REP Réunion-Mayotte » le 7 avril, lors de la journée mondiale de la Santé (Facebook et LinkedIn).
- Participation au Forum de sensibilisation au développement durable du lycée Boisjoly Potier, à Le Tampon. 400 élèves, professeurs et accompagnateurs ont assisté à cette information ;
- Lors de la « Marche de la mutualité », un stand tenu pour CYCLAMED (et Dastri) le 21 août, a permis décharger avec 226 personnes pour mieux faire connaître « le réflexe CYCLAMED » ;
- Lors de l'exposition de photos « Re-cyclages » au Carrefour Grand Est à Ste Suzanne, les 12 et 19 octobre.

En **2023**, avec le nouveau spot de sponsoring TV, trois vagues ont été diffusées ou sont prévues sur Antenne Réunion :

- Du 16 janvier au 11 février (4 semaines)
- Du 5 au 30 juin (4 semaines)
- Septembre

Avec notre facilitatrice, des actions locales de proximité sont entreprises et continueront de l'être en lien avec d'autres parties prenantes.

## 2. De 2023 à 2025 : Continuité des actions engagées

- Poursuite de nos campagnes TV sur Antenne Réunion (chaîne leader à La Réunion), tout au long de l'année, en synergie avec nos campagnes TV en métropole ;
- Assurer nos actions de communication de proximité avec notre facilitatrice locale pour nous représenter auprès des instances réunionnaises (autorités, collectivités locales, professionnels de santé...);
- Poursuite de formation auprès des pharmaciens : en présentiel et/ou webinaire en lien avec l'Ordre des pharmaciens et l'URPS ;
- Poursuite de la formation de CYCLAMED aux étudiants BTS pharmacie et du Centre de Formation des Apprentis (CFA) des préparateurs en pharmacie pour les 1ères et 2èmes années ;
- Participation à des événements potentiels (parfois en lien avec Dastri) et en relation avec France Assos Santé :
  - o Marche de la Mutualité
  - o Salon de l'Ecologie (action en lien avec la plateforme)
  - o Salon des seniors
  - o Journée mondiale du diabète...
- Continuité des actions auprès des collectivités locales pour qu'elles relaient sur leurs sites Internet et réseaux sociaux, le fonctionnement de notre filière de récupération des MNU dans les officines (non prise en charge par les collectivités locales) ;
- Continuer d'informer et de former les professionnels du médicament sur le dispositif et sur les différentes actualités de la filière (Ordre et syndicats de pharmaciens, préparateurs en pharmacie, grossistes-répartiteurs...). Ex : Intervention lors de leur assemblée générale, proposition d'animation au sein de pharmacies volontaires... ;
- Poursuite de la mise à disposition de nos différents supports de communication adaptés pour la profession : kit dédié pour les officines ;
- Poursuite de la mise à disposition de nos différents supports de communication adaptés pour les administrés : kit dédié pour les collectivités locales ou les milieux associatifs (associations de patients, structures environnementales...).

## 3. En prévision

- Formation CYCLAMED auprès des étudiants infirmiers ;
- Mise en œuvre de 6 missions de service civique « ambassadeurs Cadre de vie et Environnement » (2 à St Louis, 2 à Ste Suzanne, 2 à St Denis) pour sensibiliser les

- locataires à une meilleure gestion de leurs déchets en général et au retour des MNU en pharmacie (sans étui en carton et notice) ;
- Formation auprès des assistants de vie ;
  - Tournée des aidants en lien avec des associations de patients ;
  - Sensibiliser les crèches, centres aérés pour informer les parents au retour des MNU en pharmacie ;
  - Participer à des animations ou événements portés par la plateforme interfilières REP :
    - o Marche pour le climat
    - o Salon de la maison
    - o Salon de l'écologie
    - o Ambition planète
    - o Stands de sensibilisation sur les filières REP, lors d'événements sensibilisant au retour des déchets ou produits dans les points d'apport volontaires (dont les pharmacies)
    - o Sensibilisation des élus et des scolaires sur les filières, dont CYCLAMED, avec le jeu « Cycle des déchets REP »
    - o Autres salons potentiels...
    - o Mise à jour du site Internet du SICR pour développer les informations et relayer sur les réseaux sociaux les actualités des différentes filières (Facebook et LinkedIn)
  - Information et sensibilisation en relation avec des associations pour d'autres événements possibles organisés par France Assos santé. Exemples, lors de la journée de la sécurité du patient (novembre), journée du droit des usagers (avril), journée du diabète... ;
  - Proposer de former les ambassadeurs du tri des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) pour inciter les administrés à bien rapporter les MNU en officine et préalablement, au sein du domicile, à mettre les étuis en carton, notices et emballages totalement vides dans le tri sélectif ;
  - Des supports de communication sont en cours de création pour mettre à disposition des milieux scolaires : du primaire au secondaire (collèges, lycées) des actions de sensibilisation. Les jeunes peuvent être des relais auprès de leurs parents et grands-parents ;
  - Réflexion en cours pour une adaptation territorialisée des affiches CYCLAMED.

## 4. En complément

Des kits digitaux pour sites Internet et réseaux sociaux existent pour :

- Les officinaux à l'attention de la patientèle ;
- Les officinaux pour l'équipe officinale ;
- Les collectivités locales ou régionales ;
- Les milieux associatifs...

## K. Annexes

- ANNEXE 1 : affiche triez bien – grand public
- ANNEXE 2 : sécurité des professionnels – équipe officinale
- ANNEXE 3 : tenue des réceptacles de collecte – pour les grossistes-répartiteurs à diffuser auprès de leurs clients officinaux
- ANNEXE 4 : Affiche « hors pharmacie » pour les collectivités locales, associations, milieux scolaires...
- ANNEXE 5 : Affiche « 10 conseils pour ranger son armoire à pharmacie »

## ANNEXE 1

# AIDEZ VOTRE PHARMACIEN : TRIEZ BIEN !

**1** Je sépare les emballages en carton et les notices que je mets dans le tri sélectif.



PATCH



POMMADE,  
CRÈME, GEL



SUPPOSITOIRE,  
OVULE



COMPRIMÉ, GÉLULE,  
SACHET POUVRE  
OU LIQUIDE



INHALATEUR



AÉROSOL,  
SPRAY



SIROP,  
SOLUTION  
BUVABLE



AMPOULE



DOSETTE  
OCULAIRE,  
COLLYRE

**2**

Je rapporte à la pharmacie mes Médicaments Non Utilisés, à usage humain, périmés ou non.

**3** Je m'assure qu'il n'y a **ni piquant, ni tranchant, ni coupant**, qui sont à placer dans une **boîte à aiguilles** sécurisée remise gracieusement par le pharmacien.



**4**

Grâce à ce geste, je protège la santé et la planète en éliminant mes médicaments dans le respect de l'environnement avec une valorisation énergétique.

## ANNEXE 2

# INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA **SÉCURITÉ** DES PROFESSIONNELLS

### INTERDIT DANS LES CARTONS CYCLAMED :



#### PRODUIT CHIMIQUE

- En provenance des patients : À déposer en déchèterie
- En provenance de votre activité professionnelle : Contacter la délégation régionale de l'ADEME



#### MASQUE, GANT CHARLOTTE ET BLOUSE

À enfermer dans un sac plastique pour ordures ménagères et à conserver 24h avant de les jeter dans la poubelle.



#### PARAPHARMACIE, COMPLÉMENT ALIMENTAIRE

À mettre dans les ordures ménagères



#### APPAREIL DE MESURE

À déposer en déchèterie



#### RADIOGRAPHIE

À déposer en déchèterie



#### SERINGUE, AIGUILLE (neuve ou utilisée)

À mettre dans le circuit DASTRI



#### THERMOMÈTRE À MERCURE

À déposer en déchèterie ou contacter la Mairie



#### TROD\*

Sérologique ou rhino-pharyngé  
À mettre dans le circuit DASTRI

\*Test Rapide d'Orientation Diagnostique

### MNU DES PARTICULIERS AUTORISÉS DANS LES CARTONS CYCLAMED :



COMPRIMÉ,  
GELULE,  
SACHET...



SIROP,  
SOLUTION  
BUVABLE



SUPPOSITOIRE,  
OVULE



POMMADE,  
CRÈME, GEL



INHALATEUR



AÉROSOL,  
SPRAY



AMPOULE



DOSETTE  
OCULAIRE,  
COLLYRE



PATCH

### Avant de remettre votre carton Cyclamed à votre grossiste-répartiteur :



Assurez-vous que le carton est bien fermé et identifié au nom de votre pharmacie

Si vous avez des questions, contactez Cyclamed :

Par téléphone : 01.46.10.97.50 Par mail : [association@cyclamed.org](mailto:association@cyclamed.org)

## ANNEXE 3



### LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS DES PARTICULIERS COLLECTÉS DANS LES CARTONS CYCLAMED EN OFFICINE

#### Qu'est-ce qui est collecté ?

Seuls les Médicaments Non Utilisés des particuliers à usage humain, périmés ou non, entamés ou non, sont collectés dans le cadre du dispositif Cyclamed.  
Les emballages en carton et les notices en papier sont à placer dans le bac de tri sélectif du domicile des particuliers.

#### Le rôle du pharmacien d'officine

**Sensibiliser** et inciter les particuliers à rapporter leurs médicaments non utilisés en pharmacie, sans leurs emballages en carton et notices en papier.



#### Points clés à respecter pour la reprise des cartons par le grossiste-répartiteur



Si vous avez des questions, contactez Cyclamed :  
Par téléphone : 01.46.10.97.50 Par mail : [association@cyclamed.org](mailto:association@cyclamed.org)



Cyclamed



@Cyclamed\_France



@Cyclamed\_France



Cyclamed

[www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

## ANNEXE 4

**MES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS,  
JE PROTÈGE MA PLANÈTE,  
JE LES RAPPORTE EN PHARMACIE !**



**CONFRIMÉ,  
GÉLULE, SACHET  
POUDRE OU LIQUIDE**

**POMMADE,  
CRÈME, GEL**

**AÉROSOL,  
SPRAY**

**SIROP,  
SOLUTION BUVALE**

**SUPPOSITOIRE,  
OVULE**

**AMPOULE**

**INHALATEUR**

**DOSETTE OCULAIRE,  
COLLYRE**

Notices et  
emballages en carton  
dans le tri sélectif

En rapportant vos Médicaments Non Utilisés à la pharmacie, vous évitez les accidents domestiques et vous protégez l'environnement. Les médicaments collectés par Cyclamed sont valorisés en énergie et permettent de chauffer et d'éclairer 7000 logements par an.

[f @cyclamed.france](https://www.cyclamed.france) [t @Cyclamed\\_France](https://www.cyclamed.france) [i cyclamed\\_france](https://www.cyclamed.france)  
[www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)



# ANNEXE 5

© CYCLAMED Septembre 2021 RAL/LAR/D



## 10 CONSEILS POUR RANGER SON ARMOIRE À PHARMACIE

Le médicament n'est pas un produit quotidien comme les autres : mal géré, il peut être responsable d'accidents domestiques et peut polluer les sols et rivières.

### 1 Centraliser dans une armoire

À l'abri de l'humidité, de la lumière et de la chaleur, donc ni dans la salle de bain, ni dans la cuisine.



### 2 Fermer à clé

Pour empêcher l'accès aux enfants et limiter les risques d'accidents domestiques.

### 3 Sur deux étagères

Pour bien séparer les médicaments des adultes et des enfants et éviter les cas de surdosage. L'armoire en hauteur permet de rendre les médicaments inaccessibles aux enfants en bas âge.

### 4 Dans leurs boîtes d'origine

Et avec leurs notices, afin de pouvoir les identifier, d'avoir accès à des informations sûres, évitant aussi les confusions.

### 5 Avec le nom de l'utilisateur

Inscrit au stylo ou au marqueur sur la boîte, pour éviter de se tromper de traitement et de partager ses bactéries ou microbes.



### 6 Noter la date d'ouverture

Une fois ouvert, un sirop, un collyre ou une pommade par exemple se conservent peu de temps. La date sur le conditionnement indique la durée optimale de conservation du produit entamé, (pas sa durée de conservation dès lors qu'il a été ouvert).

### 7 Trier les boîtes vides

Séparer les boîtes en carton et les notices en papier qui sont à mettre dans le tri sélectif.



### 8 Mettre de côté les non utilisés

Hormis ceux dont on a besoin régulièrement et ceux pour faire face aux petits accidents, mieux vaut prendre l'habitude de mettre de côté les médicaments partiellement utilisés.

### 9 Que des médicaments

Bien identifier les médicaments des autres produits de santé (parapharmacie, compléments alimentaires...) avec le moteur de recherche : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

### ! SURTOUT RAPORTEZ VOS MÉDICAMENTS NON UTILISÉS EN PHARMACIE

10 Les médicaments contiennent des substances actives. S'ils sont enfouis, ils peuvent polluer les sols. Jetés dans l'évier ou dans les toilettes, ils se retrouvent dans les rivières.



Les Médicaments Non Utilisés rapportés en pharmacie sont éliminés dans le respect des règles environnementales.



Ils sont incinérés à des fins de valorisation énergétique.

Pour plus d'informations : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

[f @cyclamed.france](https://www.facebook.com/cyclamed.france) [@Cyclamed\\_France](https://twitter.com/Cyclamed_France) [i cyclamed\\_france](https://www.instagram.com/cyclamed_france)

[www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

